DÉCODER LE MONDE

CHAQUE MOIS, UN SUJET LIÉ À L'ACTUALITÉ DES DROITS HUMAINS OU À L'ÉVOLUTION DE NOS SOCIÉTÉS, À DISCUTER DANS VOTRE GROUPE AMNESTY.

DÉCEMBRE 2024

Le Parlement australien a approuvé le jeudi 28 novembre une législation interdisant l'accès aux réseaux sociaux pour les moins de 16 ans, l'une des mesures les plus strictes au monde en la matière pour des plateformes comme X, Tik Tok, Instagram ou Facebook. Amnesty International a communiqué sur ces mesures. C'est la proposition de Dcod le monde de ce mois-ci. Et vous, qu'en pensez-vous ?

Une idée d'article pour un prochain *DcoD le monde* ? Envie qu'on y aborde telle thématique ?

Adressez propositions et requêtes à acaudron@amnesty.be

AUSTRALIE, LES AUTORITÉS DOIVENT RÉGLEMENTER LES RÉSEAUX SOCIAUX PLUTÔT QUE DE LES INTERDIRE AUX JEUNES

www.amnesty.be, 21 novembre 2024

*Le **gouvernement australien** a proposé [2] d'interdire l'accès aux **réseaux sociaux** aux **mineurs** de moins de 16 ans.*
« Plutôt que d'interdire les réseaux sociaux aux enfants et aux jeunes, le gouvernement d'Anthony Albanese doit les réglementer pour renforcer la protection de la vie privée et des données personnelles des mineur·e·s tout en faisant une priorité du respect de leurs droits fondamentaux, a déclaré Nikita White, chargée de campagne à Amnesty International Australie.

« Il doit mettre en place des garanties pour éviter que les algorithmes de recommandation de contenu utilisés par les plateformes en ligne recourent par défaut au profilage.

« Il est clair que les pratiques des plateformes de réseaux sociaux nuisent aux droits des jeunes, mais les jeunes ont aussi le droit de s'exprimer en ligne et de chercher des informations. Les réseaux sociaux leur apportent des bénéfices tels que l'intégration, le lien social et un sentiment d'appartenance, qui peuvent également soutenir leur santé mentale.

« Une interdiction totale ferait peser le poids des pratiques commerciales nocives des entreprises sur les jeunes au lieu de le faire porter aux entreprises fautives. Leur ôter les bénéfices que peuvent avoir les réseaux sociaux ne permettra pas d'atteindre l'objectif du gouvernement d'améliorer la vie des jeunes, et cette mesure ne tient pas compte du fait que les préjudices vont au-delà des enfants et des jeunes en touchant aussi les personnes et populations marginalisées. Le meilleur moyen de protéger les enfants et les jeunes en ligne est de protéger tous les utilisateurs en adoptant des lois plus fortes de protection des données et en ne personnalisant pas les contenus à l'aide du profilage. »

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Jeudi 21 novembre 2024, le gouvernement australien a présenté au Parlement un projet de Loi [3] visant à interdire les réseaux sociaux aux mineur·e·s de moins de 16 ans. Cette proposition vise à lutter contre les risques encourus par les enfants et les jeunes sur les plateformes de réseaux sociaux. L'interdiction concernerait l'accès à Instagram, TikTok, Facebook et X. L'autorité de régulation du numérique, l'eSafety Commissioner, aurait la responsabilité de faire appliquer la loi si elle était promulguée. Un système de vérification de l'âge est à l'essai dans le cadre des mesures visant à empêcher les enfants d'accéder aux plateformes de réseaux sociaux.

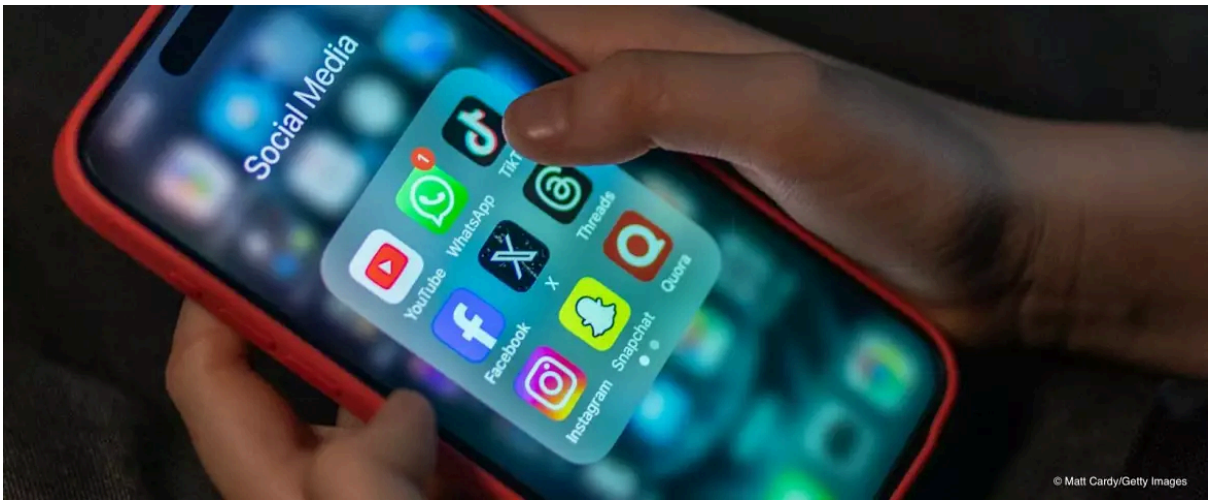

Amnesty International a déjà relevé que les modèles économiques fondés sur la surveillance utilisés par TikTok, Meta et Google sont profondément incompatibles avec le droit au respect de la vie privée et causent des préjudices systématiques.